

Master 1 DROIT

Examens du 2nd semestre 2018/2019

Session 1

Droit de la santé et des risques sanitaires

M-P CAMPROUX DUFFRENE

Cas pratique:

Le laboratoire Westeros a mis sur le marché depuis les années 1980 sous l'appellation « Regulator » un médicament comme régulateur d'hormones. En 2001, ce médicament a été retiré du marché en Italie et en Autriche dès qu'il a été découvert que celui-ci pouvait entrainer des diminutions de fertilité, voire une stérilité totale et définitive. En France, le laboratoire a changé sa notice d'information pour y intégrer cet effet secondaire en 2012 et l'agence nationale de sécurité du médicament a retiré son autorisation de mise sur le marché français en 2015.

Arya et Jon souhaitent demander réparation en raison de leur stérilité qu'ils viennent de découvrir et qu'ils attribuent au Regulator. Ils vous précisent qu'Arya, a pris ce médicament pendant l'année 2000 et Jon, en 2014.

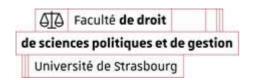
Ils vous posent deux catégories de questions très ciblées et ne désirent pas d'informations supplémentaires.

- En matière de responsabilité civile, Arya et Jon voudraient aujourd'hui demander réparation au laboratoire Westeros sur le fondement de la responsabilité du fait des produits défectueux. Quelles en sont les conditions et ont-ils des chances de voir leur action aboutir?
- Au regard de l'attitude de l'agence national de sécurité du médicament, les deux victimes souhaitent agir devant le juge administratif. Leurs actions ont-elles des chances de succès ?

Durée de l'épreuve : 1 heure

Document(s) autorisé(s) : néant

Matériel autorisé: néant



Master 1 DROIT

Examens du 2nd semestre 2018/2019

Session 2

Droit de la santé et des risques sanitaires

M-P CAMPROUX DUFFRENE

commentez l'article du code civil suivant. Se faisant vous préciserez en quoi son insertion dans le Code civil a fait évoluer la protection par le droit civil du corps humain.

Article 16-1 Créé par Loi n°94-653 du 29 juillet 1994 - art. 3 JORF 30 juillet 1994 Chacun a droit au respect de son corps.

Le corps humain est inviolable.

Le corps humain, ses éléments et ses produits ne peuvent faire l'objet d'un droit patrimonial.

Durée de l'épreuve : 1 heure

Document(s) autorisé(s) : néant

Matériel autorisé : néant

Commentez très globalement cet article en expliquant quelle est sa signification et quel(s) concept(s) il met en application (5 points):

Article L110-1-2 du Code de l'environnement

Les dispositions du présent code ont pour objet, en priorité, de prévenir l'utilisation des ressources, puis de promouvoir une consommation sobre et responsable des ressources, puis d'assurer une hiérarchie dans l'utilisation des ressources, privilégiant les ressources issues du recyclage ou de sources renouvelables, puis les ressources recyclables, puis les autres ressources, en tenant compte du bilan global de leur cycle de vie.

Répondez aux deux questions suivantes (5 points) :

Qu'est-ce qu'un risque au sens du droit ?

Quels sont les différents critères (espace, temps ?...) à prendre en compte pour étudier les risques